



**BULLETIN RETRAITÉ-ES**

# BONNES VACANCES !

## SE RETROUVER...



## LE SECTEUR RETRAITÉS ET SES REPRÉSENTANTS

Louise GAVARY	Elisabeth POGGI
Edouard VERNIER	Michel OSSAKOWSKY
Bernard CHARLIER	Jacques RIGOLET
Roland ROUZEAU	Gérard WERMELINGER
Viviane GOBEAUT	Pierre ZINDY
Marie-Claude BAUDELET	Nicole COULON
Sylvie PERADOTTO	Paulette CADET
Michèle BUCLON	Alain LESIMPLE
Nicole LERAUX	Victor KOWALYK
Suzanne FORGET	Michel CREMONESI
Michel LOREAU	Annick BEGUERY
Pierre ROBINET	Didier KNOSP
Françoise ROBINET	Jacqueline GUILLOU
André COLLET	Christine CHAFIOL
Martine BEISSEGES	Martine BUENO
Jacques SILHOL	Andrée ZELEZ



ÉDITO

# « L'OISIVETÉ EST LA MÈRE DE LA PHILOSOPHIE »

(Thomas Hobbes)

Certain-es pourraient trouver incongru de titrer ce bulletin spécial retraité-es en vous souhaitant « bonnes vacances ! ». Bien au contraire, il s'agit ici de réaffirmer que la fin d'une vie de labeur n'est en rien la fin de toute vie sociale, de tout engagement dans le monde associatif, culturel, humanitaire... et la fin de tout rôle dans le système économique. Être retraité-es c'est continuer et contribuer à la vie et au dynamisme de notre société au contraire des idées véhiculées par le néolibéralisme qui considère ce moment de la vie comme un coût et un poids pour la société.

Bonnes vacances aussi parce que c'est un moment privilégié pour se retrouver en famille, entre amis, après pratiquement deux ans de délitement drastique des liens sociaux du fait des mesures sanitaires.

Il ne saurait être question de « faire société » en écartant de celle-ci des citoyens/citoyennes du fait de leur statut social, de leur appartenance à telle ou telle catégorie. Faire société c'est être tous et toutes ensemble autour d'un projet de société qui nous rassemble. Ce dernier reste à construire tant ont été importantes les fractures opérées ces dernières décennies. Le construire c'est se projeter dans une utopie réaliste faite de justice sociale, d'égalité des droits, de non-discrimination, de solidarités, de prise en compte sérieuse des questions de transitions écologiques... Cela passera nécessairement par la remise en cause du système libéral et du capitalisme.

Ce temps de vacances sera aussi celui des rencontres, des échanges, des confrontations d'idées, de dresser des perspectives, d'envisager un autre avenir pour petit à petit dessiner un nouveau projet de société tournant le dos à un système destructeur.

Si étymologiquement le mot vacances signifie être inoccupé ; oisif, avoir du temps libre et que l'oisiveté serait la mère de tous les vices, Albert Jacquot précise, à sa suite, que l'excès de travail est le père de toutes les soumissions... Les vacances sont le moment du rêve, alors osons rêver d'un avenir meilleur et faisons en sorte qu'il advienne !

Bonnes vacances à toutes et tous.

[benoit.hubert@snefsu.net](mailto:benoit.hubert@snefsu.net)

## SOMMAIRE

<b>ÉDITO</b>	<b>p.2</b>
- « L'oisiveté est la mère de la philosophie » (Thomas Hobbes)	
- Syndicalisation	
<b>DÉBAT</b>	<b>p.3</b>
- Les élections et « La Gauche » ? Réflexions	
<b>ACTUALITÉS</b>	<b>p.4-5</b>
- Coronavirus : où en sommes-nous aujourd'hui ?	
- Des « économies » qui coûtent cher	
<b>DÉBAT</b>	<b>p.6</b>
- Pouvoir obtenir l'espérance d'une fin de vie digne et choisie	
<b>SOCIÉTÉ</b>	<b>p.7</b>
- Insécurité : où va-t-on ?	
- Riches	
- Vous avez dit fonctionnaire ?	
<b>ACTUALITÉS</b>	<b>p.8-9</b>
- L'En-Commun JOP	
- Les millions du foot	
- Robert Marchand : le sport par l'exemple	
<b>COURRIER DES LECTEURS</b>	<b>p.10</b>
- Je reçois et lis le bulletin de la MAIF nationale	
<b>CULTURE ET LOISIRS</b>	<b>p.11</b>
- Peinture : visiter le site de Serge Chabrol	
- « Les enfants sont rois » : Delphine de Vigan	
- « Et le bien dans tout ça » : Axel Kahn	
- Spectacle de danse : groupe Grenade	
<b>SYNDICALISATION ET SÉJOURS</b>	<b>p.12</b>
- Syndicalisation des retraité.es... pas de retraite pour la syndicalisation !	
- Séjours 2021/2022	

## SYNDICALISATION

Le 15 juin, 1 218 retraité-es sont syndiqués, dont 112 collègues parti-es à la retraite en 2020 (64% de l'ensemble des départs). En juin 2020, nous étions 1 165 ! La syndicalisation des retraité-es représente 13% de la syndicalisation totale du SNEP-FSU.



# LES ÉLECTIONS ET « LA GAUCHE » ? RÉFLEXIONS<sup>(1)</sup>

**A**u lendemain d'une phase électorale importante marquée par un taux d'abstention historique, bien que dominée par l'enjeu des présidentielles de 2022, cette actualité ne doit pas nous dispenser de prendre un peu de hauteur pour réfléchir.

Car, nous sommes aussi au bout d'une succession d'échecs de « la gauche » depuis la dernière expérience de la gauche plurielle de 1997-2002.

Quarante ans après le 10 mai 1981, il n'est pas inutile de se poser la question : Qu'en reste-t-il en 2021 ? Il y a les restes des conquêtes sociales importantes, mais il y a aussi le terrain de la politique (le système présidentiel, l'avancée du libéralisme, le rapport entre la gauche et les milieux populaires, la pratique de l'union etc...). Pour moi, l'enjeu n'est pas aujourd'hui de retrouver l'esprit de 1981 (il a disparu), ou de regarder l'avenir dans le rétroviseur. Il est plutôt de réfléchir à inventer « autre chose » adapté aux réalités d'aujourd'hui.

Tout en étant adhérent du SNEP depuis 1956, je ne suis pas assez impliqué dans l'activité aujourd'hui pour me placer du point de vue « militant SNEP-FSU ». Je vais simplement, comme observateur intéressé par l'époque actuelle, proposer quelques pistes de réflexion en me référant à mon expérience qui a toujours combiné les différentes dimensions de l'activité militante : politique (le PCF), syndicale (le SNEP), associative, mouvement sportif, (La FSGT). Sans les séparer, ni les prioriser, mais en essayant de les articuler.

Aujourd'hui, tous les commentateurs n'utilisent qu'une seule expression : « La gauche » éventuellement avec un autre qualificatif, : partisane, libérale, alternative, gouvernementale... Cela ne permet pas de comprendre de quoi il s'agit au juste. J'ai toujours accordé une importance particulière à la lutte « idéologique », les concepts, l'étude, pour comprendre l'idéologie dominante, très active à tous les niveaux et au quotidien, qui parvient ainsi à « imposer » sa logique. Je me méfie de l'usage des mots. D'autres concepts sont également utilisés (la société civile, la démocratie, et aujourd'hui la violence dans la société, comme des évidences). Cela mérite confrontation. On pourrait imaginer des groupes de discussion sur des thèmes comme : La gauche et la violence dans la société capitaliste, la gauche et la démocratie, la gauche et la société civile, pour voir ce qu'ils recouvrent au juste et si cela correspond à nos conceptions ?)

La société a profondément changé. Pas seulement au plan économique, mais aussi avec les systèmes d'éducation et de communication. Nombreux sont les citoyens en mesure de réfléchir par eux-mêmes, de construire leur propre opinion et de vouloir s'exprimer. Comment utiliser cette aspiration en réfléchissant à une autre façon de faire de la politique (que sous la forme des élections), en procédant à une sorte de renversement pour mettre au centre le citoyen acteur de la politique (mais à quelles conditions ?).

Cette conception est-elle utopique ? Sans doute aujourd'hui. Cela n'interdit pas d'y réfléchir. Le politique, le social, la culture, ne sont pas des domaines séparés, hiérarchisés (la politique en haut, le social en bas), sauf dans la conception du système étatique présidentiel où tout part d'en haut ! Entre la politique « institutionnelle » et la politique « citoyenne », il ne s'agit pas de choisir, mais surtout d'articuler et d'inventer de nouvelles façons d'organiser les débats, de créer les situations de se rassembler. Il existe des « micros expériences », il faudrait les mettre en valeur.

**En résumé :** le concept « la Gauche » est à retravailler en relation avec les autres concepts, pour retrouver dans quelle mesure il incarne ce qui est fondamental dans la société dans laquelle nous vivons, à savoir les intérêts antagonistes qui s'opposent et provoquent les luttes de classes qui sont les substrats de toutes les luttes. « La gauche » ne peut pas disparaître. C'est un concept vivant...

## Le syndicalisme enseignant fait-il partie de « la Gauche » ?

**En conclusion :** de mon point de vue, le SNEP-FSU a toute sa place et est tout à fait habilité, avec son expérience depuis le changement de majorité en 1969, à participer à cette recherche de constructions nouvelles de rassemblements, associant le politique, le syndical, le culturel, pour ouvrir la perspective à une nouvelle conception de la gauche, sans oublier ses revendications spécifiques (corporatives, pédagogiques) du métier d'enseignant. J'ai lu le bulletin préparatoire au congrès et le dossier spécial de Contrepied : L'EPS de demain. Construire l'EPS de demain en partant de l'EPS d'aujourd'hui : un objectif commun d'une « gauche renforcée » ?

René MOUSTARD  
(retraité SNEP et militant de gauche)

(1) Cet article résulte d'une sollicitation de mon ami Édouard Vernier, suite à un texte publié sous ma signature dans le courrier des lecteurs de l'Humanité du 23 avril 2021 sous le titre « La gauche ? »





© boyloso

# CORONAVIRUS : OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?

## La situation épidémique

En ce début d'été, l'épidémie semble refluer en France, mais le virus continue de circuler avec plus ou moins d'intensité dans de nombreux pays et des variants apparaissent régulièrement. Nous disposons maintenant de près d'un an et demi de recul pour pouvoir faire un premier bilan. Lors de l'apparition du virus en Chine, deux avis s'opposaient : d'un côté, ce virus ne semblait pas particulièrement virulent et nous devrions pouvoir maîtriser son extension ; d'un autre côté, des scénarios de catastrophes étaient agités. Le bilan se situe aujourd'hui entre les deux. Certes, le nombre de morts est important, mais sans commune mesure avec ce qui pouvait être redouté. En effet, le nombre de morts dans le monde en 2020 liés à la COVID-19 est d'un peu plus de 2 millions, chiffre comparable à la mortalité annuelle causée par les deux maladies que sont la tuberculose et le sida. Loin de moi, l'idée de vouloir minorer le problème, mais il est important de pouvoir faire ces comparaisons pour raison garder.

## Les vaccins

L'autre élément important est que la mobilisation mondiale, depuis le séquençage du virus par les Chinois, puis la mise au point de vaccins dans un délai record, nous permet aujourd'hui de ralentir la progression du virus et surtout de limiter la mortalité. Cependant, le vaccin n'est pas l'arme absolue pour plusieurs raisons. Premièrement, comme le vaccin de la grippe saisonnière, il ne permet pas de se protéger complètement contre la maladie mais il diminue très fortement le nombre de cas graves, donc le nombre de morts. Mais le problème le plus important est que pour l'instant la vaccination de masse n'a été mise en œuvre, sans aucune réelle coordination, que dans les pays riches et développés. Or, plus le virus circule, plus le risque d'émergence de variants potentiellement plus agressifs et résistants aux actuels vaccins est grand. Les virus ne connaissent pas de frontières et, sans vaccination massive de l'ensemble des habitants de la planète, il sera très difficile de se débarrasser du virus. La seule solution est la levée

des brevets et le transfert de technologie pour produire des vaccins dans l'ensemble des usines disponibles. Ceux qui expliquent que cela n'est pas possible ne veulent en fait que préserver le monopole de production et donc les revenus des laboratoires qui les premiers ont mis au point des vaccins. En effet, la technologie de l'ARN messager était nouvelle pour l'ensemble des fabricants et ils ont adapté leurs outils de production en quelques mois, sans aucun problème dans les pays qu'ils ont choisis. Il est important que cette levée des brevets soit rapidement mise en place car nous aurons sûrement bientôt des traitements efficaces et le même problème d'accèsibilité se posera.

## La gestion de l'épidémie en France

Il est bon de revenir sur l'épisode des masques et plus généralement du manque de matériel lors de la première vague. Cette situation est la conséquence de la désindustrialisation de la France qui est plus grave que ce que certains pouvaient croire.

Deux exemples sont particulièrement éclairants. Le gouvernement a mobilisé quelques industriels pour construire des respirateurs et a largement médiatisé cette opération. Le résultat est catastrophique. Les 10 000 respirateurs construits sont pour 8 000 d'entre eux des modèles obsolètes, et les 2 000 autres, un peu plus performants, ne peuvent être utilisés en réanimation car ils ne possèdent pas les modes de ventilation adéquats. L'autre exemple concerne Sanofi, soi-disant champion français de la pharmacie, qui n'a pas été capable de mettre au point un vaccin dans les mêmes délais que ses concurrents. C'est un échec en termes de santé publique mais, par contre, c'est une grande réussite pour les actionnaires, car en 2020, cette entreprise a dégagé 12 milliards d'euros de bénéfices pour un chiffre d'affaires de 36 milliards d'euros. Ce résultat a été obtenu notamment un vendredi une start-up achetée quelques années plus tôt comme il avait vendu Bio-Ntech récemment, entreprise qui a mis au point le vaccin produit par Pfizer !

Le deuxième élément à prendre en compte est l'état de dégradation de l'hôpital public soumis à des plans d'austérité depuis près de 30 ans, qui se sont traduits par la fermeture de



plus de 100 000 lits. Plus grave est le manque de lits de réanimation dénoncé chaque hiver et chaque été par les urgentistes depuis de très nombreuses années, situation qui a même été mise en lumière de manière critique par la Cour des comptes dans un récent rapport. Par ailleurs, le gouvernement est resté droit dans ses bottes libérales en ne modifiant pas d'un iota sa politique à la suite de la première vague, poursuivant dans sa logique de diminution des capacités hospitalières et de refus de former des personnels de santé en nombre suffisant. Ainsi, dès le mois de mai 2020, les lits ouverts ont été fermés et les personnels qui avaient été formés pour exercer en réanimation ont été renvoyés dans leurs services. La conséquence est que lors de la deuxième vague, l'hôpital a été de nouveau sous tension, situation qui s'est encore aggravée lors de la troisième vague. Il faut également souligner que les personnels, épousés, déçus du Ségur de la santé, étaient moins nombreux en poste en octobre qu'en janvier 2020 du fait des très nombreuses démissions non remplacées faute de candidats à l'embauche. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que tout cela était prévisible et avait été mis en lumière lors du mouvement des hospitaliers débuté en 2019. Le gouvernement est resté sourd et a refusé de donner les moyens nécessaires non seulement aux hôpitaux, mais aussi aux EHPAD. Oui, car le mouvement des EHPAD avait débuté avant celui de l'hôpital, avec la revendication de la création de 200 000 emplois pour pouvoir assurer un taux d'encadrement d'un soignant par résident. Là aussi, refus du gouvernement. Le bilan est clair aujourd'hui : ce manque de moyens dont le gouvernement est responsable a été à l'origine d'un nombre de décès très élevé, dont certains auraient pu être évités.



## DES « ÉCONOMIES » QUI COÛTENT CHER

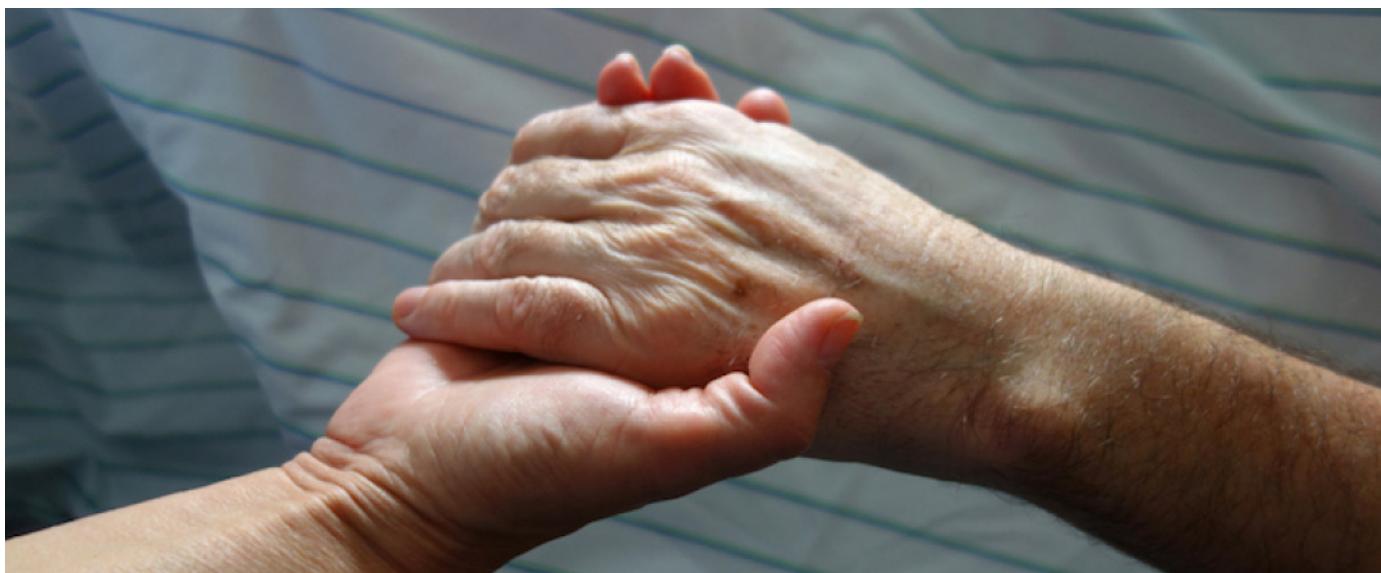
Pour établir la stratégie de lutte contre le COVID, l'État a fait appel à des cabinets de conseil privés. Pour organiser la vaccination, à Doctolib. Selon le collectif « nos services publics.fr » (<https://nosservicespublics.fr/>) la dépense annuelle de l'État et des collectivités pour faire accomplir leurs missions par des entreprises privées est de 160 à 190 milliards d'€ par an, en délégations ou prestations de services. Suite aux diverses réformes, la puissance publique est incapable de faire face à ses missions par manque de personnels (- 180 000 agents pour l'État entre 2006 et 2018 et ça continue) et perte des compétences qui vont avec. Tout ça au nom de la réduction des dépenses publiques. Des « économies » qui coûtent cher !

Roland ROUZEAU

## Quelles perspectives ?

Le mouvement revendicatif se poursuit autour d'un regroupement d'organisations syndicales de personnels et de médecins, de collectifs et d'associations citoyennes. La journée d'action du 15 juin a été là pour montrer que la motivation n'a pas baissé. Les revendications restent les mêmes : des emplois pour améliorer les conditions de travail, des augmentations de salaires significatives et l'arrêt des restructurations avec des fermetures de lits. En ce qui concerne les emplois, la CGT a chiffré les besoins à 400 000 : 100 000 pour l'hôpital, 200 000 en EHPAD et 100 000 pour l'aide à domicile. Ces chiffres paraissent importants, mais en ce qui concerne l'hôpital, il s'agit d'augmenter les effectifs de seulement 10 %. Afin de rendre ces formations plus attractives et de mettre en œuvre une véritable politique prévisionnelle des emplois, il est proposé de remettre en place ce qu'on appelle les contrats d'études, à savoir, offrir une rémunération aux étudiants pendant leurs études contre un engagement à servir pendant un nombre d'années prédéfini sur un poste ciblé. Pour ce qui est des rémunérations, il va falloir que le gouvernement fasse encore des efforts : les 183 euros mensuels du Ségur ne font que compenser la perte de pouvoir d'achat accumulée en 10 ans de blocage des salaires (pour mémoire, cette augmentation ne fait remonter les infirmières que de la 26<sup>e</sup> à la 22<sup>e</sup> place en termes de parité de pouvoir d'achat parmi leurs collègues des pays de l'OCDE). Enfin, il est urgent d'obtenir un moratoire sur toutes les restructurations hospitalières afin d'instaurer un véritable débat national sur les besoins en hôpitaux dans notre pays.

**Dr Christophe PRUDHOMME**  
Fédération CGT de la santé et de l'action sociale  
Porte-parole de l'Association des médecins urgentistes de France



# POUVOIR OBTENIR L'ESPÉRANCE D'UNE FIN DE VIE **DIGNE ET CHOISIE**

**L**e jeudi 8 avril, lors d'une « niche parlementaire » d'une seule journée (!), l'Assemblée nationale avait à examiner la **proposition de loi d'Olivier Falorni**, pour « le droit à une fin de vie libre et choisie ». Les opposants, en déposant plusieurs milliers d'amendements, ont réussi à empêcher ce débat nécessaire. Pourtant l'examen de l'accès à l'euthanasie, appelé de leurs vœux par plus de 90 % des Français, dans tous les sondages réalisés, suppose le droit à décider de sa fin de vie. La France, qui se targue d'être le pays des droits de l'Homme est bien en retard en Europe sur ses voisins belges, luxembourgeois, néerlandais, portugais, suisses, italiens, allemands, face aux souffrances extrêmes ou aux maladies incurables.

La **loi Leonetti**, du 22 avril 2005, a repoussé « l'obstination déraisonnable » du corps médical et la « prolongation artificielle de la vie » du patient. Elles sont maintenant proscrites, y compris lorsque ce dernier est hors d'état d'exprimer sa volonté.

Le médecin peut alors abréger la vie du patient en lui administrant une dose de soins palliatifs à condition d'en informer le patient, éventuellement la personne de confiance ou un proche. La décision de cesser l'administration d'un traitement, lorsque le prolonger semble relever de « l'obstination déraisonnable »,

doit être **collégiale** et ne peut être prise qu'après consultation de la « personne de confiance », de la famille, ou à défaut d'un de ses proches et des « directives anticipées » du patient. La **volonté du patient** de limiter ou de cesser un traitement doit être respectée. Le patient doit être **informé des conséquences** de sa décision. L'**avis de la « personne de confiance** », choisie par le patient pour l'accompagner dans ses démarches, si le patient le souhaite, dans ses entretiens médicaux, doit être consulté.

La nouvelle loi du **2 février 2016 dite loi Claeys-Léonetti**, en introduisant la sédatrice profonde et continue, renforce le **droit des malades en fin de vie**. Elle renforce le droit au refus de l'obstination déraisonnable. Désormais, le médecin ne doit pas seulement cesser les actes inutiles, disproportionnés avec pour seul effet de prolonger la vie du malade en fin de vie de manière artificielle. Il doit aussi cesser les actes qui constituent une obstination déraisonnable si telle est la volonté du malade. Le droit au refus de soin est ainsi renforcé. La volonté du malade doit être respectée, sans chercher à le convaincre d'accepter les soins indispensables. La durée de validité des directives anticipées n'est plus limitée à 3 mois. Le médecin avait le droit de s'y opposer selon la loi du 22 avril 2005 ; elles lui sont dorénavant imposées sauf si elles lui semblent inappropriées. Le rôle de la

personne de confiance devient plus conséquent. Désigné pour une consultation dans le cas où la personne en fin de vie serait dans l'incapacité d'exprimer sa volonté, son témoignage prime sur celui de la famille et des proches du malade. Sa désignation peut être modifiée ou annulée à tout moment.

Le Parlement espagnol vient tout juste, le 18 mars dernier, de légaliser l'euthanasie. Il ne s'agit pas d'imposer à qui que ce soit une aide médicale à mourir, comme certains voudraient le faire croire, mais de permettre aux citoyens de notre pays de pouvoir, dans un cadre précis, choisir entre les soins palliatifs – qui devraient être accessibles dans tous les départements -, la sédatrice profonde et continue jusqu'au décès, et une mort médicalement assistée, demandée par le patient dont les souffrances physiques ou psychiques lui sont insupportables. Cette proposition de loi est portée par des membres de quatre groupes parlementaires différents. Elles font, sans équivoque, la démonstration que le sujet de la fin de vie en France dépasse toute considération partisane.

Mais le débat a été artificiellement empêché. Il mérite d'être enfin mené !

**A nous d'intervenir auprès de nos parlementaires !**

Edouard VERNIER



© patitibabele

# INSÉCURITÉ : OÙ VA-T-ON ?

Cambriolages, vols de voitures, dégradations volontaires de biens personnels (ou collectifs), agressions, on préfère éviter c'est sûr. Ne parlons pas des crimes. Ceux de policiers ou de Samuel PATY nous ont particulièrement choqués ; tous sont inadmissibles. Dans quel monde vivons-nous donc et ces phénomènes ne s' amplifient-ils pas dans notre société, au point que cela devient un thème essentiel de campagne électorale ?

## Qu'en est-il ?

Le nombre d'homicides reste stable depuis 10 ans (863 en 2020), après une baisse tendancielle continue depuis 1995 (1 895).

La hausse des violences (coups et blessures volontaires enregistrées sur personnes de 15 ans et plus) de 260 500 en 2020 contre 204 700 en 2010 est essentiellement due à l'augmentation des violences intra familiales (+ 39,3 % en 5 ans), sans doute plus déclarées ces dernières années. (Il n'est pas précisé si elles comprennent ce que les mauvais esprits appellent les violences policières !).

Les vols avec arme (6 200 en 2020) sont en baisse continue depuis 2009 (16 200). Les vols violents sans arme (63 700 en 2020) diminuent eux depuis 2013 (113 700). Les vols sans violence chutent en 2020 (543 700 contre 715 700 en 2019) après s'être stabilisés depuis 2014.

Le nombre de cambriolages est stable autour de 300 000 par an depuis 2013 avec une chute en 2020 (251 600).

Les vols de voiture (119 700 en 2020) sont en baisse continue depuis 2008 (211 500), soit moins 43,4 %.

Les actes de vandalisme (destructions et dégradations volontaires) sont en diminution (523 500 en 2016 contre 648 300 en 2008).

## Perception, réalité, médiatisation

C'est bien ce que vous pensiez ? Non ? Etonnant ! En fait, c'est comme la « température ressentie » en hiver : on croit qu'il fait très très froid, mais en réalité, pas tant que ça ! Ces données que rappelle la revue « Alternatives économiques » sont issues du SSMSI (ministère de l'Intérieur), bases des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. Un thermomètre qu'on peut penser relativement fiable.

La médiatisation permanente des faits divers, est relayée et souvent amplifiée parfois au-delà de l'imaginable par les réseaux sociaux. Elle est exploitée par certains à de troubles fins politiciennes de manipulation de l'opinion publique. Est-il donc superflu d'appeler à raison garder dans les débats électoraux et sociétaux ? Est-ce trop demander que de réfléchir à partir des réalités établies et vérifiées ?

Roland ROUZEAU



## RICHES

Lucas CHANCEL, économiste au laboratoire sur les inégalités mondiales de l'École d'Économie de Paris s'interroge : « quel est le pays d'Europe où les milliardaires sont les plus riches ? ». Réponse du même, « ce pays où les impôts sont beaucoup trop élevés et les freins à l'entreprise beaucoup trop forts, selon les médias détenus par ces mêmes milliardaires ».

C'est-à-dire ? La France 354,3 milliards d'€ pour « ses » milliardaires apparaissant dans le classement des 500 plus riches du monde, devant l'Allemagne 280,6 mds, le Royaume Uni, 146,6 mds. La Suède, l'Italie et l'Espagne jouent petit, chacune en dessous des 100 mds et du seul Bernard Arnault le champion français qui les dépasse.

Source : « Alternatives Economiques »

## VOUS AVEZ DIT FONCTIONNAIRE ?

Que les autorités de l'État ne rendent pas hommage, à Samuel PATY enseignant, ou à Eric MASSON policier, assassinés dans le cadre de leur service, aurait été scandaleux et motif d'indignation nationale. C'est pourtant ce qui est arrivé pour Audrey ADAM, 36 ans, assistante sociale du Conseil Départemental de l'Aube : seule l'assemblée départementale lui rendra hommage. En avez-vous entendu parler dans les médias ? Les ministres des affaires sociales ou le premier ministre ont-ils évoqué ce drame ? Y aurait-il des fonctionnaires de deuxième zone ? La honte !

Roland ROUZEAU



## L'EN-COMMUN JOP

La pandémie est un révélateur des forces et faiblesses de l'olympisme et de son événement phare, les JOP.

**L**es prochains JO à Tokyo ont été ébranlés au point que non seulement ils ont été décalés d'un an et que, récemment encore, leur tenue semblait terriblement compromise en attendant leur réalisation effective à partir du 23 juillet... dans un quasi huis clos. La résistance du gouvernement japonais à leur annulation, passant outre, visiblement, à une opposition massive de la population sous pression pandémique, s'explique beaucoup par la teneur des contrats qui lient le Comité d'organisation au CIO. On sait que celui-ci se fait donner, par l'État et ses assemblées publiques, la pleine puissance quant à l'organisation des Jeux et qu'il reste le maître de cérémonie sur toutes les décisions les plus essentielles que nécessite leur déroulement. D'un côté, les réticences de la population nipponne (il a été avancé 80% d'opposition, revu à 50% quelques temps après) et de l'autre, une volonté massive des athlètes à participer aux conditions imposées. Ces aspects ne sont qu'une partie des problèmes

rencontrés ; une fronde des entreprises s'est levée et 30% réclamaient leur annulation, tandis que les grands sponsors hésitaient, voire annulaient la poursuite de leur participation (quel intérêt si le spectacle est vidé de son sens ?), les crises successives de direction du COJO, la fronde du milieu médical accaparé par les soins à la population, la crise de la croyance en leur bienfait pour la société, la défection massive dans l'accueil et les bénévoles, le pétitionnement pour l'arrêt des jeux (200.000 signatures), enfin les questions liées à la vaccination obligatoire des participants, questions éthiques tant à l'égard de la liberté de chacune et chacun mais aussi par rapport à leur population respective. La liste pourrait s'allonger. Cependant, d'autres questions, plus ou moins maîtrisées, mais jamais entièrement, prennent de l'importance : c'est la question de l'expression politique (article 50 de la Charte) que les mouvements initiés par Kaepernick (genou à terre au moment de l'exécution de l'hymne américain) et qui a connu

une propagation importante chez les stars de la NBA et au-delà, ainsi que le mouvement BLM, particulièrement



### LES MILLIONS DU FOOT

Les dix clubs européens de foot qui ont générés le plus de revenus pour la saison 2020-2021 (en millions d'euros) sont : FC Barcelone (715,1) ; Real de Madrid (691,8), Bayern de Munich (634,1) Manchester United (580,4) ; Liverpool (558,6) ; Manchester City (548,2) ; PSG (540,6) ; Chelsea (469,7) ; Tottenham (445,7) ; Juventus de Turin (397,9). Seuls deux d'entre eux (Bayern et PSG), tout en étant susceptibles d'être invités, ne sont pas membres de la Super Ligue qui a fait pschitt sous la pression des supporters, de l'UEFA et de certains dirigeants politiques.

Roland ROUZEAU

soutenu dans le monde sportif (notamment des sportifs afro-américains), ont propulsé au-devant de la scène internationale un nouveau rapport du sport (et de sportifs stars) à la politique. D'une façon générale, l'invention de l'apolitisme du sport s'effondre ; nous l'avons vu aux USA et, plus près de nous, Pogba soutenant la Palestine, les équipes de Norvège et Allemagne contestant les conditions de travail au Qatar, futur lieu de la coupe du monde de foot, sans compter les divers appels à boycott qui circulent mais sans puissance réelle. Ces manifestations ont constraint le CIO à modifier sa charte pour encadrer les expressions politiques souhaitées par les sportifs.ves et dont certaines organisations (USOC-USA avaient ouvert la marche ainsi que d'autres fédérations). Toutes ces questions auront leur rendez-vous aux Jeux de Paris ; c'est inévitable, non pas énoncé comme un regret mais comme des questions essentielles qui réintègrent les droits humains à leur juste place.

Les JO sont saisis par le mouvement du monde. Il en est ainsi aussi dans son programme. La grande inquiétude du CIO est son attractivité ; ses enquêtes révèlent que les spectateurs.rices vieillissent et que les jeunes s'en détacheraient. D'où son invention des JOJ (Jeux Olympiques de la Jeunesse), sorte de naissant qui expérimente de nouveaux sports appelés à être intégrés au programme des JOP (breakdance par ex). A l'origine, les JO ont été une invention qui anticipaient, entre autres, le besoin de rapports internationaux régulés (une ONU avant l'heure) ; ils sont aujourd'hui, en quête d'une adaptation aux multiples conflits, de toutes sortes (guerres, commerce..) que le CIO tente de régler à partir d'un Agenda, qu'il a mis en place et qui tente de trouver des portes de sortie qui préservent l'évé-



© Thomas Dutour

nement des Jeux. Il est clair que leur gigantisme, avec toutes ses questions attenantes, notamment de sécurité, pose les capacités des États à consentir aux sacrifices, surtout lorsque l'opinion publique, par référendums interposés, se manifeste et devient de plus en plus exigeante sur les questions de financements publics, des questions environnementales et sociales.

Le soutien que nous avons manifesté à l'égard des Jeux n'a jamais été aveugle et sans exigences. Nous avons à résister à la tentation de la table rase, de même qu'à leur soutien inconditionnel au nom d'une fraternité sans contenu. La lutte est nécessairement dictée par la préservation des conditions permanentes de dialogues dont le contenu essentiel doit être guidé par la paix et qui doit rester la boussole indestructible de leur sens. Cette orientation doit

comprendre toutes les conditions politiques, économiques et sociales qu'elle implique et qui appelle qu'un débat public permanent soit exigé et conduit. Écartons toutes les prises de position qui apparentent la victoire à leur tenue comme un trophée indiscutable et puis non négociable. On voit bien que pour les Jeux de Paris, bien des questions restent à régler, pour les constructions à réaliser et pour définir un Héritage qui, pour l'instant, n'a convaincu que ses promoteurs.

Il faut faire des JOP une question politique dont le sens de la fête doit se conquérir par l'adoption de procédures, de moyens et de dispositifs qui partent d'une vision élargie d'un intérêt général et qui soit un en-commun à tout instant débattu.

Jean LAFONTAN

## ROBERT MARCHAND : LE SPORT PAR L'EXEMPLE

Robert MARCHAND, sans doute le plus vieux cycliste du monde, avait établi à 105 ans, pour sa catégorie d'âge, un record du monde de l'heure du cyclisme sur piste avec 24 km. Il vient de décéder à l'âge de 109 ans (!) dans son EHPAD, pendant son sommeil. Haut comme trois pommes à genoux avec ses 1,50 m, il a été longtemps militant syndical CGT et avait toujours conservé ses convictions pour la défense des salariés. Sportivement, il

rêvait encore de participer à l'Ardéchoise en juin. Cela s'était avéré impossible, la course ayant été annulée pour cause de COVID. Il avait récemment écrit à Emmanuel MACRON : « Le sport, je crois en être la preuve vivante, est un remède contre la maladie et un facteur de bonne santé. Ceux qui en font encombrent beaucoup moins les urgences hospitalières que ceux qui n'en font pas. ».



Une telle longue et belle vie et un tel exemple sportif ne valent-ils pas une médaille olympique ?

Roland ROUZEAU

# JE REÇOIS ET LIS LE BULLETIN DE LA MAIF NATIONALE

(MAIF MAG N° 185 JANVIER 2021)

**A**vec effroi, je constate que Nicole NOTAT (1<sup>o</sup> page) est la présidente, nommée par la MAIF, de la mission chargée de réaliser le suivi des « 5 objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans les statuts de la MAIF ».... Elle est considérée comme une « amie critique » de la mutuelle, car « experte en questions sociales et environnementales ». Je la savais, institutrice, leader de la CFDT, PDG d'entreprise ayant milité au MEDEF, au BIT à Genève, etc.... Et je constate qu'elle est experte en tout. Incroyable.

Alors, même si cela ne me coûte qu'un seul euro par an pour la payer, ça me perturbe. Et ça me lance dans une lecture plus approfondie de cette revue.

## Car ce bulletin de la MAIF recèle d'autres trésors :

- si vous voulez lancer un projet sportif et s'il est « écoresponsable », vous pouvez aller sur « la plateforme de financement collaboratif », votre projet sera « valorisé, vitalisé » (tous ces mots entre guillemets étant dans l'article de 4X5 cm – ce vocabulaire vous en met plein la poire - !), et bien n'allez pas demander des subven-

tions à Jeunesse et Sports ou à votre mairie. Demandez à la MAIF et donc à ses adhérents !

- si vous voulez acheter une auto électrique, attention. Au-delà du fait que la MAIF dit bien qu'elle coûte plus cher, la MAIF vous incite alors à prendre une assurance maximum, donc plus chère elle aussi, parce que les réparations annoncées sont aussi plus coûteuses. La santé de la planète vaut bien tout cela...

- la MAIF a créé depuis 3 ans (tiens 2017, comme Macron !) la « MAIF Start up club », présentée comme (je cite) « au cœur d'un écosystème dédié à l'innovation et à la transformation des entreprises. Un lieu ouvert à l'altérité et au métissage des talents » (fermer les guillemets. Ouf !). Ainsi la MAIF met 800 m<sup>2</sup> de locaux à ces jeunes entrepreneurs. C'est qui et quoi la MAIF ?

- vous apprendrez aussi dans ce papier de la MAIF que « la conjoncture (les J. O. de 2024 à Paris) est idéale pour transformer le sport français en vecteur de développement durable ». La MAIF est donc pour cela partenaire du CREPS d'Ile de France sis à Chatenay-Malabry (nota : avant, le CREPS

d'Ile de France (CREPS de Paris) était à Montry dans le 77, mais il a été bradé il y a pas mal de temps). Chatenay-Malabry, on se souvient, était l'ENSEP filles. Là où on formait des profs d'EPS qui étaient payées pendant leurs études, nourries, logées, etc... Tout cela par l'Etat. Aujourd'hui, c'est la MAIF et nous, donc, qui payons pour des sportifs de haut niveau (au passage, il est vrai que l'ENSEP garçons à Vincennes a été donné en gestion à un opérateur privé). Heureusement que les mutualistes que nous sommes sont là pour aider le sport de haut-niveau pendant que les étudiants en EPS ont des bourses minables...

- pour vos retraites, inutile d'aller manifester ! La MAIF a la solution. Elle vous propose de la financer vous-même avec le PER qu'elle gère. Vous donnez vos sous à la MAIF et elle s'occupe de tout...

- un dossier de 3 pages sur le télétravail.

Je me dis quand même que si on peut télétravailler avec des employés à droite et à gauche dans un rayon de 100 km, on doit pouvoir le faire aussi dans un rayon de 10 000 km. En Inde, en Chine, etc..., ils sont bons aussi en informatique. Et dans le reste. Cela a déjà commencé avec les plateformes d'appel, puis la comptabilité de grandes entreprises, etc.... Avec le télétravail, n'est-on pas en train de nous faire le coup des délocalisations industrielles ? Délocalisations du tertiaire maintenant ? Oui ? Mais la MAIF ajoute, avec l'aide d'une prof' des STAPS de Montpellier (Julie Boiché) : « Pensez à bouger en télétravail aussi ». Donc, plus de problème...

Enfin, cerise sur le gâteau : la MAIF a changé de statut. Ce n'est plus ce que je croyais : une entreprise d'assurances. Non, c'est maintenant une « entreprise à mission ». Je découvre. Mais ce MAIF-mag dit encore que nous apprécions !!!

Vous pouvez constater : je lis les papiers de la MAIF. Je n'ai pas dû bien suivre l'évolution de la MAIF !!!

À suivre dans le prochain bulletin...

Claude COLLIGNON



# CULTURE & VOUS



## Peinture

**Et pour le plaisir des yeux , ne manquez pas de visiter le site de Serge Chabrol <https://sergechabrolpeinture.fr/>.**

Après nous avoir régale de dessins humoristiques dans le bulletin du SNEP-FSU, il s'adonne aujourd'hui à la peinture avec plus de disponibilité. Nul doute que la période de confinement lui aura permis d'exprimer son talent pour notre plus grand plaisir.



## “Les enfants sont rois”

de *Delphine de Vigan*.

« La première fois que Mélanie Claux et Clara Roussel se rencontrèrent, Mélanie s'étonna de l'autorité qui émanait d'une femme aussi petite et Clara remarqua les ongles de Mélanie, leur vernis rose à paillettes qui luisait dans l'obscurité. "On dirait une enfant", pensa la première, "elle ressemble à une poupée", songea la seconde.

Même dans les drames les plus terribles, les apparences ont leur mot à dire. »

À travers l'histoire de deux femmes aux destins contraires, « Les enfants sont rois » explore les dérives d'une époque où l'on ne vit que pour être vu. Des années Loft aux années 2030, marquées par le sacre des réseaux sociaux, Delphine de Vigan offre une plongée glaçante dans un monde où tout s'expose et se vend, jusqu'au bonheur familial.

Collection Blanche, Gallimard

Parution : 04-03-2021



## Danse

À ne pas manquer si l'occasion se présente ou à consulter sur YouTube

Vu pour vous (Marie-Claude Baudelet )

D'Est en Ouest, de Melbourne à Vancouver, par le groupe Grenade.

Chorégraphe Josette Baïz

Ce groupe est né d'un travail réalisé avec une école de Marseille. Aujourd'hui, Grenade est un ensemble chorégraphique composé d'une soixantaine de danseurs, répartis entre le Groupe Grenade composé d'une cinquantaine d'enfants et adolescents et la Compagnie Grenade composée d'une douzaine de professionnels adultes.

Josette Baïz a fait appel ni plus ni moins à Eun-Me Ahn, Akram Khan, Barrak Marshall, Wim Vanderkeybus, Crystal Pite et Lucy Guerin.

C'est irrésistible. Sur le plateau se succèdent la fougue juvénile des plus jeunes et la maturité des plus âgés, créant une fusion avec la salle comme on en voit rarement en danse contemporaine.

Thomas Hahn, Danseur canal historique.

AXEL KAHN

Et le bien dans tout ça ?



## “Et le bien dans tout ça”

“ Sois raisonnable et humain ! ” m'a lancé Jean Kahn, mon père, avant de se donner la mort. Ai-je bien suivi ce fil d'Ariane qui m'a été offert ? Lorsque beaucoup du ruban de la vie a déjà été déroulé, on se retourne parfois pour en juger l'aspect. J'en ai ressenti le besoin pour apprécier la cohérence d'un parcours, confronté aux questions, situations, dilemmes, engagements et combats auxquels j'ai été mêlé. Encore en cette année 2020, j'ai eu à prendre position et à analyser la crise sanitaire de la Covid-19. En tant que Président de la Ligue nationale contre le cancer, mobilisé pour la protection des personnes malades et spécialiste du sujet. Et en tant que citoyen engagé et attentif, explorateur anxieux de la “voie bonne” en tout domaine : la politique, la violence, le Progrès, les technologies, la vie humaine...

La route a déjà été longue, semée d'embûches comme toute existence, souvent contournée, presque un labyrinthe. Cependant, j'avais, comme Thésée, mon fil d'Ariane. À moi aussi, il a été confié par amour. Lai-je toujours tenu ? »

Axel Kahn



# SYNDICALISATION DES RETRAITÉ.E.S...

## PAS DE RETRAITE POUR LA SYNDICALISATION !

**N**ous pourrions remarquer que dans la période actuelle, l'activité des retraité.es semble plutôt calme, mais est-ce vraiment le cas ? Ces derniers ont-ils pris de la distance avec leurs revendications et leurs organisations syndicales ?

**Le premier constat** est que, dans un contexte de pandémie qui frappe particulièrement les plus agé.es, chaque appel à mobilisation est suivi, certes pas avec d'énormes mobilisations que la situation pandémique empêche, mais avec une présence suffisamment importante pour que toutes les organisations, ainsi qu'une partie

des médias, attestent que le nombre est là. Malgré les tentatives acharnées du pouvoir à vouloir casser tout rassemblement, à laisser entendre que les retraité.es sont des « nanti.es », nos collègues ne s'y sont pas trompé.es. C'est collectivement que nous réagissons, qu'ils réagissent.

**Le deuxième constat** se situe au niveau de la syndicalisation. Ne pas s'en laisser compter par un gouvernement qui nous assène à longueur de temps qu'il faut bien partager en période de crise, gouvernement qui, en guère plus d'un an, a favorisé de manière éhontée un enrichissement sans précédent des français les plus riches au détriment, notam-

ment, de tous les retraité.es, enfonçant encore plus dans la misère celles et ceux dont les pensions sont les plus faibles. Retraité.es, nous ne sommes pas dupes et l'exprimons, d'abord dans l'action, mais aussi en se rassemblant en nombre dans le SNEP-FSU. Depuis plusieurs années, chaque année nous dépassons le nombre de syndiqué.es de l'année précédente. Cette évolution traduit tout d'abord le lien étroit qui existe entre tous les militants et le SNEP-FSU. Elle montre aussi la volonté de ne pas baisser les bras et d'être souvent là où c'est nécessaire dans l'activité syndicale, mais aussi au-delà. C'est ainsi qu'on retrouve nombre de militants investis



auprès des associations ou mouvements citoyens, des plus jeunes donnant de leur temps et de leurs moyens pour une société plus juste.

**Non les retraité.es ne sont pas en retrait.** Elles et ils sont présent.es là où c'est nécessaire pour eux, pour leur entourage et pour l'avenir des plus jeunes. Se syndiquer est un geste normal pour faire valoir collectivement ces justes revendications et construire ensemble les mobilisations nécessaires.

Une société plus juste solidaire n'est pas un vain mot mais un enjeu actuel qu'il nous appartient de réussir collectivement.

Bernard CHARLIER

## SÉJOURS 2021/2022



### « PEACE AISNE LOVE »

#### histoire et... histoires en Picardie !

(Jean Marc Pessey, Marie-Claude Baudelot, Viviane Gobeaut.)

Du 4 au 11 septembre 2021 : 20 places. **Il reste 1 place disponible !**

- A Sorbais, à proximité de Guise et de Vervins  
Hébergement dans un grand gîte : « La Tourelle »  
Petit déjeuner et dîner au gîte.

#### PROGRAMME :

- Visite de la ville de Guise (Le familistère le château, la ville de C Desmoulins.) le Musée Matisse au Cateau Cambrésis

- Visite de Saint Quentin, la ville des Arts Déco.
- Circuit des églises fortifiées, la fabrique du Maillolles
- Parc naturel de l'Avesnois : randonnée en forêt, récolte de champignons, possibilité de promenades à vélo et de navigation (canoë)
- Laon : la vieille ville, la cathédrale et les remparts, le chemin des Dames, la grotte du dragon, le sentier des poilus (guerre 14-18)
- Visite d'une exploitation viticole de Champagne

#### LE SOIR AU GÎTE :

- Débat : les particularités sociales, syndicales et révolutionnaires du département de l'Aisne (de la « La conjuration des égaux » de Gracchus Babeuf à la montée de l'extrême droite)
- Rencontre avec le SNEP départemental et académique (les particularités de l'Académie)
- Soirée chants
- La langue Picarde : soirée animée par Marie-Claude (textes, chants et initiation au ch'ti !)
- soirée détente (jeux de société, quiz sur la Thiérache, concours de boules et autres)
- soirée « d'au revoir » à préciser...

Coût : 450 euros



### Séjour à CARQUEIRANNE du 29 avril au 7 mai 2022

(Fabienne Raimbault)

Dans un centre à 800 m de la mer et qui domine la presqu'île de Giens. Randonnées, sentier marin, le Mont Foron, longe côte, Kayak, Paddle, villages, lieux de résistances. Et soirées animées, festives et syndicales !

Coût : 483 euros



### Séjour LES BAUGES

En préparation pour début juillet 2022. Sera précisé dans un prochain bulletin.